

Questions orales

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis heureux que le lugubre député m'ait posé une question. C'est une question sérieuse et elle porte sur un sujet sérieux.

La zone en question fait l'objet d'un litige. C'est pour cela que nous négocions. C'est pour cela que des pressions s'exercent sur nous. Nous sommes conscients de nos responsabilités et nous tenons à observer les règles de conservation qui s'imposent. Le ministre des Pêches établira le total des prises admissibles pour le Canada dans cette zone en décembre, en même temps que pour toutes les autres zones des eaux canadiennes. Nous respecterons le total des prises admissibles pour le Canada.

La France pêchait auparavant 15,6 p. 100 des prises dans la zone en litige et elle prétend maintenant pouvoir en pêcher 60 p. 100. Nous ne pouvons pas l'en empêcher parce qu'il s'agit d'une zone controversée dans les eaux internationales, mais nous avons l'intention de protester.

Quant aux sous-marins nucléaires français, le gouvernement n'a pas décidé de les acheter. Le ministère de la Défense nationale examine les sous-marins français et anglais pour voir lesquels feraient le mieux l'affaire du Canada. S'il détermine que le modèle français est le plus approprié pour le Canada, nous pourrions alors décider s'il convient ou non de l'acheter, au cas où le conflit avec la France au sujet de la zone de pêche ne serait pas réglé. C'est cependant une arme à deux tranchants.

Nous essayons de vendre certains produits à la France. Nous essayons de lui vendre des bombardiers à eau. Si ces appareils étaient fabriqués dans le district du député, il ne serait pas aussi prêt à cesser de vendre certains articles à la France si la France refusait à son tour d'acheter des bombardiers à eau fabriqués dans son district. C'est une arme à double tranchant.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre, monsieur le Président. En effet, si ma circonscription ou ma région était en cause, je jetterais les hauts cris pour qu'on fasse quelque chose, tout comme les pêcheurs de Terre-Neuve protestent et demandent au gouvernement de prendre des mesures précises.

Étant donné que notre balance commerciale penche en faveur du Canada, je voudrais à nouveau poser la question suivante au gouvernement, par l'entremise du ministre; le gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures économiques pour obliger la France à retourner à la table de négociation? Ou préfère-t-il intervenir et lancer des attaques mesquines contre les députés de l'opposition, tout en laissant les pêcheurs de Terre-Neuve perdre leurs zones de pêche et tous leurs stocks?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député connaît bien mal les pêcheurs de Terre-

Neuve. Il y a bien un député néo-démocrate à la Chambre qui vient de Terre-Neuve, mais lui, il vient de Sudbury.

M. Broadbent: Allez donc!

M. Rodriguez: Dites carrément ce que vous avez sur le coeur.

M. Crosbie: Ne vient-il pas de Sudbury? Mais si, monsieur le Président. J'en arrive à ma réponse.

M. Rodriguez: Encore du racisme régional.

M. Crosbie: Les pêcheurs de Terre-Neuve suivent de près ces négociations, puisque leurs représentants y participent. Ils étaient là le 9 octobre. Ils ont appuyé notre position. Ils sont d'accord avec notre négociateur, M. Fortier. Ils conviennent avec nous que l'on ne devrait pas accorder de quotas à la France l'an prochain, étant donné son attitude actuelle. Ils admettent que le traité de 1972 conclu par le gouvernement libéral ne sert à rien, étant donné l'attitude des Français. Ils estiment, comme nous, que ces derniers doivent réduire leurs prises dans la zone 3PS.

Nous avons exercé d'énormes pressions sur la France en interdisant l'accès à nos ports aux bateaux de pêche français, de sorte que les chalutiers de Saint-Pierre-et-Miquelon ne peuvent pas être réparés à Marystown.

Le Canada doit maintenant . . .

Des voix: Règlement!

M. Crosbie: . . . attendre de voir si ces pressions donnent ou non des résultats, au lieu de débiter toutes ces paroles en l'air dont nous abreuve l'opposition à la Chambre des Communes.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉNERGIE

LA RAFFINERIE DE COME-BY-CHANCE—LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je viens de Terre-Neuve. Je voudrais dire tout d'abord que les Terre-Neuviens sont reconnaissants à tout député, quels que soient la région et le parti politique qu'il représente, qui contribue à atténuer les difficultés que leur crée ce terrible gouvernement sans coeur.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Nous ne croyons pas au principe, monsieur le Président, qui consiste à diviser les régions.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Ma question s'adresse au vice-premier ministre. C'est au sujet . . .

M. Clark (Yellowhead): Vous ne pouvez même pas unir votre parti!